

FIÈVRE DU NIL OCCIDENTAL (WEST NILE) :

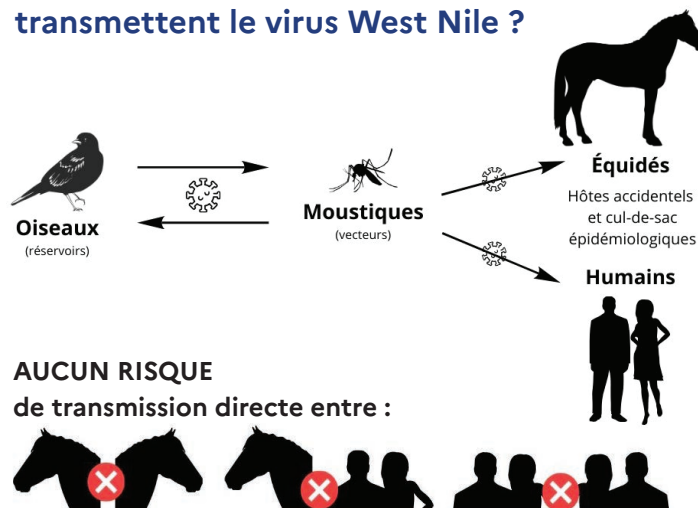
L'essentiel à retenir pour les détenteurs d'équidés

Des cas de fièvre de West Nile ont été détectés chez des chevaux en Île-de France. Cette maladie est le plus souvent bénigne chez les équidés, mais elle évolue parfois vers une forme grave, voire mortelle. Elle fait l'objet d'une surveillance renforcée, car elle peut aussi toucher l'être humain (personnes fragiles âgées ou immunodéprimées). Toutefois, elle **ne se transmet pas directement entre chevaux, ni entre le cheval et l'être humain.**

À PROPOS DE LA MALADIE

La fièvre de West Nile est une maladie virale qui touche principalement les oiseaux, mais peut aussi affecter ponctuellement les chevaux et l'être humain. Habituellement présente sur le pourtour méditerranéen, elle a été détectée dans plusieurs autres régions françaises ces dernières années, et plus récemment, **pour la première fois en Île-de-France, chez des personnes et des équidés.** Elle se transmet par la piqûre d'un moustique porteur du virus.

Comment les moustiques transmettent le virus West Nile ?



Cette maladie représente un enjeu de santé publique, car une transmission interhumaine est possible lors de dons de sang ou d'organes.

QUELS RISQUES POUR LES ÉQUIDÉS ?

La maladie passe souvent inaperçue, mais elle peut parfois causer des atteintes neurologiques graves, voire mortelles. Les séquelles peuvent durer plusieurs semaines ou mois.



LES SIGNES À SURVEILLER

- Fièvre isolée
- Fatigue marquée
- Comportement inhabituel
- Troubles nerveux (plus ou moins sévères)
 - o Tremblements musculaires
 - o Difficultés locomotrices (cheval qui trébuche)
 - o Difficultés à se lever



Votre équidé présente
un ou plusieurs
de ces symptômes ?



Consultez votre
vétérinaire



COMMENT PROTÉGER VOS ÉQUIDÉS ?

Il n'existe pas de traitement spécifique contre la maladie. La **prévention reste la meilleure protection.**

AVANT les périodes à risque (printemps)



Vaccination annuelle conseillée
dans les zones où le virus circule.



PENDANT les périodes à risque (été/automne)

OBJECTIF

Limitier l'exposition aux moustiques



Rentrer les chevaux dans des bâtiments fermés
(si possible équipés de moustiquaires) avant la tombée de la nuit



Limitier les eaux stagnantes
(seaux, bâches, ornières, zones de piétinement, pots de fleurs, etc...)



Couvrir les abreuvoirs non utilisés



Traiter les chevaux contre les moustiques selon les recommandations de votre vétérinaire



Poser des pièges à moustiques

EN CAS DE FIÈVRE ISOLÉE OU DE TROUBLES NERVEUX,

votre vétérinaire peut faire une déclaration au RESPE.

Des analyses, dont la recherche de la fièvre de West Nile, seront réalisées.

Prise en charge financière à

50 %

Plus d'informations :

www.respe.net
ou 02 31 57 24 88

DÉPLACEMENTS ET COMPÉTITIONS : QUEL IMPACT ?



En France



AUCUNE RESTRICTION
de déplacement ni de mise en quarantaine de l'écurie.



À l'international



RARES RESTRICTIONS
Renseignez-vous
auprès de votre vétérinaire

Avec le soutien de :

